

Avis public du scrutin référendaire

Vote par correspondance

Municipalité

NOMININGUE

Scrutin du

2022 | 05 | 15
année | mois | jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux personnes inscrites sur la liste référendaire de la municipalité que:

Page 1 de 2

1. Un scrutin est nécessaire à la suite de l'adoption :

du règlement;

de la résolution;

de l'ordonnance;

Pour consultation : Réception de l'hôtel de ville

Endroit

Dates : Du lundi au vendredi

Heures : De 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h

numéro : 2022-469 ;

titre : Règlement numéro 2022-469 décrétant une dépense et un emprunt de 2 000 000\$;

objet : Démolition du Manoir Sacré-Coeur ;

date de l'adoption : 14 février 2022 ;

2. La question référendaire est la suivante :

Approuvez-vous le règlement intitulé : Règlement numéro 2022-469 décrétant une dépense et un emprunt de 2 000 000\$ pour la démolition du Manoir Sacré-Coeur ?

3. Le scrutin concerne l'ensemble de la municipalité

4. Un vote par anticipation sera tenu de 9 h 30 à 20 h à l'endroit et à la date ci-dessous indiqués :

Endroit : Salle J.-A.-Ardouin au 2114, chemin du Tour-du-Lac, Nominique

Date : 8 mai 2022

5. Les bureaux de vote le jour du scrutin seront ouverts le de 9 h 30 à 20 h à l'endroit suivant :

2022 | 05 | 15
année | mois | jour

Endroit : Salle J.-A.-Ardouin au 2114, chemin du Tour-du-Lac, Nominique

6. Renseignements sur le vote par correspondance :

• le bulletin de vote doit être reçu au bureau du greffier secrétaire-trésorier au plus tard à 16 h 30 le deuxième jour précédant celui fixé pour le scrutin, soit le :

2022 | 05 | 13
année | mois | jour

• les personnes habiles à voter pouvant voter par correspondance qui n'auront pas reçu le bulletin de vote pourront communiquer avec le greffier secrétaire-trésorier afin de l'obtenir à compter du sixième jour précédant celui fixé pour le scrutin, soit le :
aux jours et aux heures suivants :

2022 | 05 | 09
année | mois | jour

Jour : LUNDI , de : 8 h À 12 h et de 13 h à 16 h ;
Jour : MARDI , de : 8 h À 12 h et de 13 h à 16 h ;
Jour : MERCREDI , de : 8 h À 12 h et de 13 h à 16 h ;
Jour : JEUDI , de : 8 h À 12 h et de 13 h à 16 h ;
Jour : VENDREDI , de : 8 h À 12 h et de 13 h à 16 h .

Pour plus d'information, vous pouvez me joindre à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Greffier ou secrétaire-trésorier

Adresse : 2110, chemin, du Tour-du-Lac

Nominingue (Québec)

Numéro de téléphone : 819-278-3384

7. Le recensement des votes sera effectué au lieu, à la date et à l'heure suivants :

endroit : Salle J.-A.-Ardouin au 2114, chemin du Tour-du-Lac, Nominingue

date : 15 mai 2022

heure : 21 h 00

Signature

Donné à _____, le

2022	04	28
année	mois	jour


Greffier et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, François St-Amour, greffier et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Nominingue, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Internet de la Municipalité, le 28 avril 2022, entre 8 heures et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce vingt-huitième jour d'avril de l'an deux mille vingt-deux (28 avril 2022).

